



**PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq octobre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LEBETAIN régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de LEBETAIN, sous la Présidence de DUPREZ Jean-Jacques, Maire de Lebetain.

PRESENTS : AURIOU Jean-Pierre, CLAUDE Pascal, DEMOUGE Cyrille, DUPREZ Jean-Jacques, MARQUIS Serge, NIEDERHOFFER Guy, PATAONER Agnès, PERROT Jocelyne, STOUFF Roland, TORRENT CINCA Bibiana.

ABSENTS EXCUSES : GIGON Florence

Date de convocation : 13 Septembre 2022

Membres en exercice : 11

Date d'affichage : 13 Septembre 2022

Membres présents : 10

Membres votants : 10

Pouvoirs : /

**Ordre du jour :**

1. Approbation CR du 20.09.2022
2. Recensement : recrutement de deux personnes
3. Demande de subventions département et communauté de communes pour le trottoir des Cantons
4. Groupement de commande avec le département pour l'achat de signalisations et de peintures routières
5. Coupe et exploitation des bois 2022-2023
6. Vitesse dans la Rue de Saint Dizier
7. Rapport de la cour des comptes
8. Divers

**1. Approbation du dernier compte-rendu**

Le compte rendu du 20 Septembre 2022 du conseil municipal est approuvé, avec les corrections.

**2. Recensement : recrutement de deux personnes**

Un forfait de 791.00 € pour les indemnités est versé pour le recensement INSEE.

La commune recrute deux personnes pour le contact avec les habitants.

Le conseil municipal donne son accord et autorise le maire à signer toute acte administratif, juridique et financier pour ce dossier.

### **3. Demande de subventions département et communauté de communes pour le trottoir des Cantons**

Une demande de subventions a été établie au département et à la CCST pour le trottoir Rue des Cantons.

Le conseil municipal donne son accord et autorise le maire à signer toute acte administratif, juridique et financier pour ce dossier.

### **4. Groupement de commande avec le département pour l'achat de signalisations et de peintures routières**

Le conseil municipal donne son accord pour le groupement d'achat avec le département pour la signalisation routière et la peinture routière.

### **5. Coupe et exploitation des bois 2022-2023**

Les tarifs de la coupe du bois pour l'année 2022 – 2023 seront les suivants :

- 300 m3 x 4€ : bois d'œuvre
- 100 m3 x 1.50 € : bois d'industrie et énergie.

La Mairie a reçu le devis de l'entreprise LOCATELLI qui va se charger de la coupe des arbres.

- Abattage / Façonnage de grumes : 14 € / m3
- Débardage : 12 € / m3
- Câblage : 70 € / H
- Ehoupage : 38 € pièce.
- Stères en ballots : 36 € / stère
- Livraison de stères : 10 € / stère
- Abatage / Façonnage de bois énergie : 32 € / m3

Il sera fourni un document d'informations sur les sols forestiers.

Le conseil municipal donne son accord pour la coupe du bois et autorise le maire à signer toute acte administratif, juridique et financier pour ce dossier.

### **6. Vitesse dans la Rue de Saint Dizier**

La commune va se mettre en relation avec le département dans le but de faire une étude des passages de véhicules sur les routes départementales.

### **7. Rapport de la cour des comptes**

La commune n'exerce pas ces compétences. Elle n'a pas les éléments pour analyser les situations. Elle prend note de l'arrivée du compte rendu. La commune ne se prononce donc pas sur le rapport.

### **8. Divers**

- Lettre de Monsieur GOULUT Thomas – 26, Rue des Cantons : plainte de la vitesse excessive dans les rues du village.
- Subvention de 1659.00 € pour le radar pédagogique sur les amendes de police.
- Courrier de la préfecture pour « la dotation filet de sécurité inflation ».
- Conseil d'école le 08 Novembre 2022 à 17h45 à Saint Dizier l'Evêque.
- Soutien du conseil à la motion de protestation de l'AMF90 et du centre de gestion.

- Le 17 Octobre 2022 à 18h a eu lieu le conseil du RPI.
- Présentation du rapport du service eau potable de la CCST.
- Installation de 10 jardinières dans la cour de l'école de Lebetain.
- Cyrille DEMOUGE demande la vérification du balisage du circuit de randonnée devant chez lui.
- Serge MARQUIS demande à ce que l'organisation des fêtes de fin d'année soit discutée en détail.
- Cérémonie du 11 Novembre 2022 à 11h15 à Saint Dizier l'Evêque et vin d'honneur à Lebetain.  
Cérémonie du 18 Novembre 2022 : dépôt d'une gerbe, pas de vin d'honneur.

***Prochain conseil municipal : le 06.12.2022 à 20h***  
***Réunion préparatoire : le 29.11.2022 à 20h***

*Monsieur le Maire,*  
*Jean-Jacques DUPREZ*